



# Travaux de restauration de la continuité écologique de Mello

## La continuité écologique, c'est quoi ?

C'est la libre circulation des poissons dans les rivières et leur accès aux zones indispensables à leur survie (zone de reproduction, de croissance, d'alimentation, de repos...).

C'est aussi le bon transport des sédiments (la vase) le long de la rivière.



## Pour quoi restaurer la continuité écologique ?

C'est une obligation (la loi) pour le propriétaire de l'ouvrage  
Pour améliorer la qualité de la rivière et la biodiversité (poissons, insectes, végétaux...)

Le SIVT comprend les Intercommunalités de :

La CA du Beauvaisis

La CA Creil Sud Oise

La CC de la Picardie Verte

La CC Thelloise

La CC du Pays de Bray

La CC du Clermontois

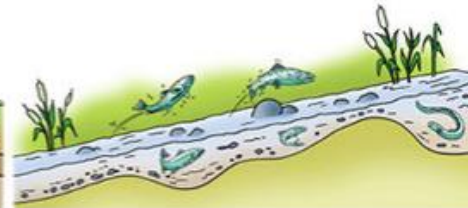
LA CC Oise Picarde

## Quel devenir pour les ouvrages?

Les cours d'eau ont été aménagés au gré du développement des activités humaines. En France, on dénombre environ 60 000 anciens moulins et vannages hydrauliques. Aujourd'hui sans usage pour plupart, ces ouvrages induisent un cloisonnement des cours d'eau et la dégradation de leur état écologique.



1. L'impact d'un ouvrage sur un cours d'eau



2. Après l'effacement d'un ouvrage, la continuité écologique est restaurée.

Partenaire financier :



Source : syndicat BV de l'Arques

Pour plus d'informations : [www.sivt-therain.fr](http://www.sivt-therain.fr)